

CIGOGNE BLANCHE

Ciconia ciconia



Directive Oiseaux

Code : A031
Annexe I

Berne : annexe II
Bonn: annexe II
Espèce protégée

ECOLOGIE

DESCRIPTION :

Longueur : 110-115 cm Envergure : 185 à 200 m
Grand échassier blanc aux rémiges et aux grandes couvertures noires ; bec fort et grandes pattes de couleur rouge.

REPRODUCTION :

Une ponte déposée fin mars début avril de 4-6 œufs. Incubation de 33 à 35 jours et départ du nid après 58-65 jours. L'élevage des jeunes dure trois semaines.

BIOLOGIE :

Espèce migratrice, présente de février à septembre. Passe l'hiver en Afrique, qu'elle rejoint par le détroit de Gibraltar, au sud de l'Espagne. Quelques individus sont hivernants.

ALIMENTATION :

Régime alimentaire composé d'insectes, de micromammifères, de crustacés, de vers de terres, de mollusques mais aussi parfois de poissons, d'amphibiens et ponctuellement de reptiles. En Charente-Maritime, l'Ecrevisse de Louisiane est devenue la principale proie.

HABITAT

En France, la Cigogne blanche fréquente essentiellement des zones humides : marais ouverts doux à légèrement saumâtres, vallées fluviales et zones bocagères d'étangs. La Cigogne chasse à la fois dans les lieux inondés que dans les prairies.

Le nid, volumineux, est construit sur de gros arbres, parfois des bâtiments, des pylônes ou des plateformes artificielles.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

La Cigogne blanche est une espèce paléarctique, qui niche en Europe, en Asie occidentale et en Afrique du Nord.

En France, elle est largement répartie sur la façade méditerranéenne et atlantique française (à l'exception de la Bretagne) et dans le quart nord-est de la France.

STATUTS EUROPEEN ET NATIONAL

Durant les années 1990, le statut de l'espèce était considérée comme vulnérable en Europe. Sa situation s'est améliorée sensiblement depuis, l'espèce n'étant plus considérée comme menacée. L'Europe accueillerait 90 % de l'effectif mondial, estimé à 120 000-150 000 couples.

En France, la Cigogne blanche a frôlé l'extinction. Il ne restait plus que 12 couples en 1974. A partir des années 1980, grâce à d'importants programmes de conservation, la population augmente et recolonise l'ouest de la France. On compte aujourd'hui près de 1400 couples dont 280 en Charente-Maritime.



Les prairies humides sont des sites de prédilection pour l'alimentation de la Cigogne blanche.



Répartition de la Cigogne blanche



ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE SITE NATURA 2000 MARAIS ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, ILE D'OLÉRON

ETAT DES POPULATIONS

La première installation de la Cigogne blanche dans l'estuaire de la Seudre remonte à 1989. Deux couples se sont reproduits dans la commune de Nieulle-sur-Seudre. Depuis, la population augmente régulièrement avec une abondance plus marquée dans le secteur amont de l'estuaire, dans la zone où les marais sont les plus doux. 18 couples ont été dénombrés. En 2010, la population est de 18 couples. Onze nids suivis ont donné 30 jeunes à l'envol.

FACTEURS AGISSANT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION

FACTEURS FAVORABLES

- Maintien de gros arbres et de chandelles pour permettre l'installation des nids ;
- Mise en place de plates-formes artificielles favorables à l'installation de nids suffisamment solides pour éviter l'effondrement de l'aire au cours de la période de reproduction ;
- Maintien de prairies naturelles riches en dépressions humides inondables, connectées ou non au réseau hydraulique pour tenter de diversifier les ressources alimentaires potentielles des cigognes, notamment en fin d'hiver et début de printemps ;
- Matérialisation ou enfouissement des lignes électriques meurtrières.

FACTEURS DEFAVORABLES

- Dérangement au nid en période de reproduction, notamment lors de battues à ragondins ;
- Disparition des prairies et des haies au profit des cultures intensives ;
- Présence de lignes électriques non matérialisées induisant collisions routières et de transformateurs aériens provoquant des électrocutions ;
- Gestion inadaptée des niveaux d'eau avec assèchement brutal des parcelles en fin d'hiver ;
- Raréfaction des proies du fait de l'emploi des pesticides ou de vermifuges bovins ;
- Dépendance de plus en plus marquée de l'espèce envers l'Ecrevisse de Louisiane.

OBJECTIFS DE GESTION ET DE CONSERVATION

- Maintenir les prairies naturelles humides gérées extensivement, idéalement avec présence de dépressions d'eau douce, riches en végétation. Cet objectif concerne essentiellement le tiers amont de l'estuaire de la Seudre ;
- Préservation de bosquets ou d'alignements de grands arbres favorables à la construction des nids (maintenir les chandelles, particulièrement propices à l'édification des nids) ;
- Favoriser une gestion des niveaux d'eau qui n'induit pas des variations brutales et artificielles des nappes, notamment en fin d'hiver où la ressource alimentaire est rare ;
- Matérialiser la présence des lignes électriques par balisage en spirale et recenser les cas de mortalité par électrocution.

MESURE DE PROTECTION ACTUELLE

L'espèce a bénéficié de la pose de plateformes artificielles permettant de fixer une population dans la zone estuarienne. Aujourd'hui, la plupart des cigognes niche dans des arbres.

BIBLIOGRAPHIE :

- Barbraud J.-C., Barbraud C., 1991— La Cigogne blanche *Ciconia ciconia* en Charente-Maritime (France). *Alauda*, 59 (3) : 169-176.
- Barbraud C., Barbraud J.-C., Barbraud M., 1999—Population dynamics of the White Stork *Ciconia ciconia* in western France. *Ibis*, 141 : 469-479.
- Barbraud C., Barbraud J.-C., Barbraud M., Delok K, 2002— Changements récents dans le régime alimentaire des poussins de Cigogne blanche *Ciconia ciconia* en Charente-Maritime (Centre-ouest, France). *Alauda*, 70 (4) : 437 – 443.
- Cahiers d'habitats Natura 2000 (sous presse) - *Cigogne blanche*. La Documentation française.
- Caupenne M., 1990-2010—*Suivi de la reproduction de la Cigogne blanche en Charente-Maritime*. LPO.
- Sériot J., Duquet M., 1999 —Cigogne blanche in Rocamora G., Yeatman-Bethelot D.—*Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Population. Tendances. Menaces. Conservation*. SEOF—LPO, Paris, 598 p.



Nid de cigogne sur une chandelle.



Les grands arbres favorables à la construction des nids sont à conserver.



Bien que les cigognes s'installent volontiers sur les pylônes électriques, les risques de collision, voire d'électrocution demeurent importants.

Crédits photographiques :

Xavier REBEYRAT, Philippe JOURDE, Sébastien BRUNET (LPO)

Rédaction et mise en page :

Philippe JOURDE, Xavier REBEYRAT
©SEPN LPO